

INFORMATIONS

comité régional midi-pyrénées

CGT

BOURSE DU TRAVAIL : 19, place St-Sernin 31070 TOULOUSE CEDEX

Sommaire

- I -A CONDITION DE LUTTER
- 2 -ALLOCATION DE RENTREE TRACT ET PETITION
- 3 -CATASTROPHE DE FLAUJAC
- 4 -LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE: UN ENJEU.
- 5 - TOUR DE FRANCE
- 6 -)
- 7 -) METRO A TOULOUSE
- 8 - MECENAT D'ENTREPRISE
- 9 - DECOUVERTE DE CARMAUX
- 10- RENCONTRE REGION CGT-FNMT
- 11- PROJET EUREKA
- 12- FETE DE LA C.G.T.
- 13-CONFERENCE NATIONALE DES FEMMES SALARIEES.
- 14-NOUS ETIONS AU FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE

N°49 AOUT 1985



A CONDITION DE LUTTER

Mais oui, il est tout à fait possible de faire une autre politique économique et sociale dans le Pays et dans notre Région.

Les moyens financiers, humains et les ressources existent pour développer, faire vivre, la VERRERIE OUVRIERE D'ALBI, RENIX, CARMAUX, VIEILLE MONTAGNE... les services publics, des dizaines et des dizaines de PME, PMI régionales.

Il suffit de les utiliser pour les besoins de l'homme, au lieu de les consacrer presque exclusivement au financement et aux gâchis du capital.

Le patronat, dont les exigences grandissent au fur et à mesure que le Gouvernement cède à ses désirs, quand il ne les devance pas, veut nous faire trinquer encore davantage.

C'est inacceptable, il ne reste qu'une seule issue aux salariés, c'est de relever la tête, de lutter pour arrêter l'offensive patronale et obliger le Gouvernement à faire une autre politique.

Et c'est possible. Par exemple, le président départemental du CNPF du LOT, dans son entreprise de métallurgie vient de céder sur les salaires: rattrapage des salaires au niveau de l'inflation, plus 1 % supplémentaire - la claque ! -

LUTTER et sans tarder, car la casse de l'emploi, du pouvoir d'achat, de la protection sociale, des libertés, ça va très vite.

Dès la rentrée, avec la C.G.T. du 2 AU 13 SEPTEMBRE, quinzaine de mobilisation et d'action.

★ les derniers jours d'AOUT, affichage C G T, peinture, partout en grand,

s'organiser pour que la C.G.T. fleurisse partout et créer un climat offensif pour la rentrée,

★ dès le 2 SEPTEMBRE,

- ° diffusion d'un tract rédigé par le syndicat, l'UL ou l'UD, dès la reprise du travail dans un maximum d'entreprises,
- ° réunion rapide des syndicats: "On s'y met tout de suite". Cela veut dire:

- plan de travail, avec trois axes de travail:
 - = pouvoir d'achat et protection sociale,
 - = emploi,
 - = renforcement, mise à jour cotisations, URGENCE C.G.T.

Cela passe par la mobilisation des militantes et militants, pour discuter par service, atelier, avec les syndiqués, les travailleurs, des revendications, de, qu'est-ce qui ne va pas après les vacances, quelles sont nos propositions, qu'est-ce qu'on peut faire pour les faire aboutir.

L'objectif étant de démarrer très vite l'action au niveau de l'entreprise, sous toutes les formes possibles, à partir des préoccupations réelles des salariés.

Action partant de l'entreprise, afin de créer les conditions pour arriver le plus vite possible à la coordination des actions au niveau le plus élevé.

Avec confiance, car un état d'esprit nouveau est en train de se développer chez les salariés. Les multiples luttes de JUILLET en font la démonstration.

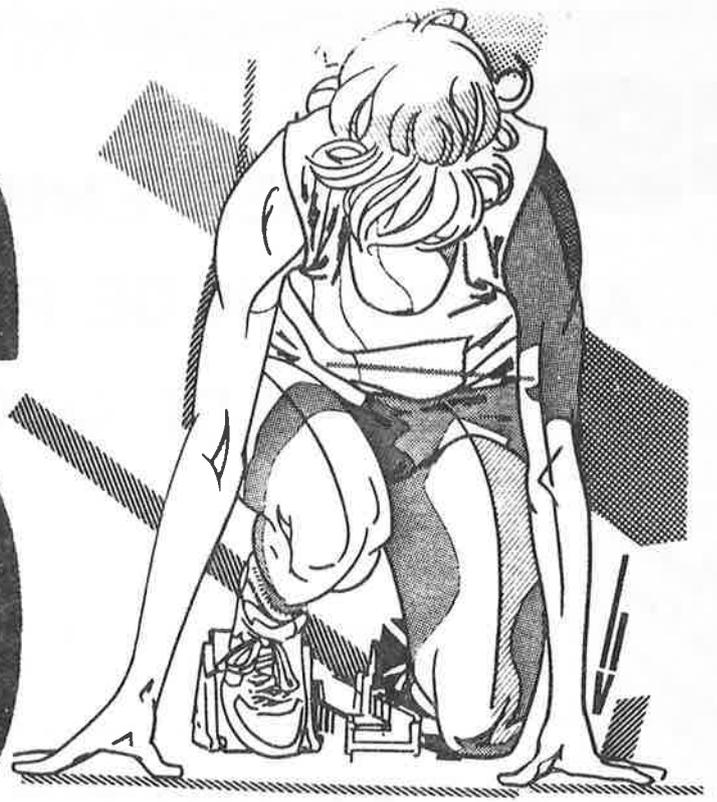
Cette rentrée "canon" de la C.G.T., si nous prenons en compte les revendications pour les transformer en action, favorisera le renforcement, le règlement des cotisations, la préparation de la CONFERENCE NATIONALE DES FEMMES SALARIEES, le 40 EME ANNIVERSAIRE DE LUTTE DE LA SECURITE SOCIALE, ainsi qu'une bonne préparation du 42 EME CONGRES CONFEDERAL.

Les syndiqués, plus généralement les travailleurs, les salariés, apprécient, votent, rejoignent la C.G.T., l'aident financièrement quand ils la voient sur la brèche et à l'offensive.

ALORS DES LE 2 SEPTEMBRE, FORTISSIMO !!!!

François CANEZIN
Secrétaire Régional

AVOS



MARQUES

AOÛT
L M M J V S D
1 2 3 4
5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23 24 25
26 27 28 29 30 31
36° som.

VENDREDI 30 AOÛT
ST FIAC

- Affichage
- Réunion rapide du syndicat
- Faire le tract

○ lever 5 h 06, coucher

SEPTEMBRE
L M M J V S D
1 2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22
23 24 25 26 27 28 29
30
36° som.

LUNDI 2 SEPTEMBRE
S^TE INGRID

OCTOBRE
L M M J V S D
1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27
28 29 30 31
245-120

- Faire le bouc des services — P calvins revendications
- Diffusion du Tract
- Mise à jour — Urgente — collecte

○ lever 5 h 10, coucher 18 h 30

SEPTEMBRE 1985**ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE
+ 18,54F !!! DE QUOI REAGIR...**

*Modèle
de tract à
reproduire*

Comme chaque année la rentrée scolaire revient comme un vrai casse-tête financier, lourd de sacrifices pour la plupart des familles.

La rentrée des classes coûte cher, fort cher.

Cette année les familles ayant droit à l'allocation de rentrée scolaire versée par les Caisses d'Allocations Familiales toucheront, sur décision gouvernementale :

- Frs 328,40 - soit F. 18,54 de plus qu'en Septembre 1984 !

(cette allocation est versée sous condition de ressources à des plafonds encore inférieurs à ceux du complément familial et de l'Allocation Jeune Enfant).

De plus pour la 3ème année consécutive les prestations familiales sont à nouveau en perte de vitesse et de plus en plus éloignées d'une compensation normale des frais occasionnés par l'éducation et l'entretien des enfants. Les équipements collectifs pour l'enfance continuent de manquer cruellement.

" OUVRONS LA FRANCE AUX ENFANTS " selon le slogan ministériel, quelle dérision quand, dans le même temps, on vide les porte-monnaie, on ferme des classes, on casse l'emploi.

C'est au contraire l'avenir qui se bouche ainsi.

Alors il faut se défendre, défendre nos enfants.

Il faut donc agir avec la C.G.T. en revendiquant l'augmentation des prestations familiales et une allocation de rentrée scolaire de :

- F. 520 pour l'école primaire
- F. 690 pour le collège
- F. 860 pour le lycée et l'enseignement technique.

Le doublement de cette allocation à partir du secondaire pour les parents au chômage fin de droits et non indemnisés.

Des entreprises telles que les Banques et les Assurances versent une prime de rentrée scolaire au personnel, c'est une revendication qui doit se généraliser parmi les salariés.

Quant au Ministère de l'Education, il doit s'engager sans plus attendre vers la gratuité réelle du système scolaire, source de discrimination par l'argent du droit à l'école pour les enfants de notre pays.

PARENTS: A G I S S E Z avec la C.G.T.
SIGNEZ la pétition qui vous est proposée.





Modèle
de pétition

ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE

ALLOCATIONS FAMILIALES

CA SUFFIT
ON A ASSEZ TRINQUE

Avec la C.G.T., j'exige pour chaque enfant une allocation de rentrée scolaire de :

- F. 520 pour l'école primaire
- F. 690 pour les collèges
- F. 860 pour les lycées et l'enseignement technique

- Le doublement de cette allocation à partir du secondaire, si je suis au chômage.

Je réclame également, dans l'immédiat, une augmentation de 7 % des Allocations Familiales et l'ouverture de discussions pour une réforme des prestations familiales allant vers une plus grande couverture du coût de l'enfant.

- Je dénonce les mesures gouvernementales visant à retarder le versement mensuel des allocations familiales, alors que la branche famille de la Sécurité Sociale est excédentaire de 16 Milliards pour 1984 et 1985.

N O M

P R E N O M

SIGNATURE

CATASTROPHE DE FLAUJAC

DECLARATION DU COMITE REGIONAL CGT

3

C'est avec émotion que le COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES tient à s'incliner devant la douleur des familles touchées par l'horrible catastrophe ferroviaire sur la ligne BRIVE-CAPDENAC.

Particulièrement attachés à la qualité du service rendu au public, scrupuleux dans l'application des règles de sécurité, faisant preuve d'une grande conscience professionnelle, dans des conditions de plus en plus difficiles, toute la corporation des cheminots est consternée, frappée dans sa chair et dans son coeur.

La REGION C.G.T. assure de son soutien moral et matériel, souhaite leur apporter tout le réconfort nécessaire dans une telle situation.

Plusieurs des siens, plusieurs syndicalistes ont péri dans l'accident. L'empressement avec lequel les médias souhaitent savoir à qui incombe la responsabilité, n'est pas sans nous préoccuper.

Oui, il faut connaître les causes. Toutes les causes. Pas seulement celles mises en évidence par des explications, descriptions rapides, même si exactes des faits, mais l'ensemble des éléments, résultat de choix, d'orientations prises.

La précipitation, comme l'a souligné la FEDERATION DES CHEMINOTS C.G.T., ne permettrait ni de faire la lumière complète, ni d'avoir le recul nécessaire pour examiner les incidences des différents paramètres.

Ce n'est pas en 48 heures qu'il sera possible d'avoir un rapport détaillé sur les circonstances, les causes, telles que nous les concevons. Il serait dangereux de tirer des conclusions hâtives, pour les usagers et leur sécurité, pour les personnels, pour l'avenir du service public SNCF.

La C.G.T. MIDI-PYRENEES pour sa part, avec le SYNDICAT REGIONAL S.N.C.F., est décidée à prendre toutes ses responsabilités.

Situer les causes, défaillances techniques ou humaines, certes, mais surtout, apporter les solutions, des propositions C.G.T. précises existent, mettre en place une véritable politique régionale des transports au service du public, avec des conditions de travail permettant au personnel d'assumer correctement sa mission.

Les moyens techniques existent, du personnel supplémentaire est nécessaire. Il faut pour cela les moyens financiers qui correspondent.

Toulouse, le 5 AOUT 1985

Henri ARCOUDEL, Membre du Secrétariat Régional,
représentait le COMITE REGIONAL C.G.T., et

Michel SALVAYRE, Secrétaire Général de l'U.D.
de l'AVEYRON,

aux obsèques des 3 cheminots, le 6 AOUT A CAPDENAC:

- Michel GARETTA, 32 ans, Secrétaire Adjoint du SYNDICAT C.G.T. DES CHEMINOTS DE CAPDENAC,
- Alain MOULY, Trésorier du SYNDICAT C.G.T. des CHEMINOTS DE CAPDENAC,
- Georges REYNAUD, 38 ans, du SYNDICAT C.G.T. DES CHEMINOTS DE CAPDENAC.

11 CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DANS LA REGION :

un enjeu capital dans l'intervention des travailleurs

4

MIDI-PYRENEES compte 11 CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, ALBI, AUCH, CAHORS, CASTRES, FOIX, MAZAMET, MILLAU, MONTAUBAN, RODEZ, TARBES et TOULOUSE.

Etablissements publics particuliers, elles sont sous la tutelle des Ministères de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

De fait, elles sont totalement gérées par les élus des commerçants et des industriels .

Si au niveau du discours, elles tentent d'apparaître comme un Organisme public "apolitique", elles sont de fait des relais publics importants du CNPF et de la C.G.P.M.E.

Cette institution consulaire, est complétée par la CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE.

De même, depuis le début des années 1970, elles se sont constituées en Conférence Permanente des Chambres de Commerce d'Industrie et de Navigation du Sud-Ouest de la France et du Nord, et de l'Est de l'Espagne, où elles ont emmené une politique très active pour l'intégration de l'Espagne dans la CEE.

Cette institution consulaire que sont les CCI, sont financées en partie par la taxe professionnelle. La CCI de la HAUTE-GARONNE a par exemple perçu 35,2 millions de francs de taxe professionnelle en 1984, son budget annuel pour la CCI de TOULOUSE est de 200 millions de francs par an.

On peut estimer que sur la région, le chiffre de la taxe professionnelle perçue peut avoisiner les 6 milliards de centimes.

Au total, le budget des 11 CCI de la Région est de 700 millions de francs. Il est supérieur au budget régional.

De plus, les CCI après autorisation ministérielle peuvent recourir à des emprunts. Elles perçoivent également des fonds, notamment publics de provenances diverses qui transitent par leur canal, suite à la signature de multiples conventions passées avec les organismes publics, mais il est difficile d'en avoir une estimation précise, compte-tenu du secret qui entoure leur fonctionnement.

Elles tiennent donc une place loin d'être négligeable dans l'intervention économique locale, particulièrement dans le TARN, où l'on trouve 3 CCI actives, alors qu'aucun contrôle démocratique réel n'est exercé quant à l'utilisation de leurs fonds.



★ QUE FONT-ELLES ?

° Aujourd'hui, les CCI gèrent directement ou participent à la gestion des équipements industriels : l'AEROPORT DE TOULOUSE BLAGNAC, DE TARBES OSSUN, ALBI... 17 zones industrielles sur TOULOUSE, une vingtaine sur le TARN-et-GARONNE, 14 sur le BASSIN DE DECAZEVILLE...

° Elles gèrent la quasi-totalité des gares routières de la Région, des zones portuaires sur le CANAL DU MIDI, des entrepôts des Bureau de Conditionnement.

° Elles collectent le 0,9 % logement,

° Dans le domaine de la formation professionnelle, elles sont les seconds formateurs après l'AFPA,

° Elles collectent également la taxe de formation continue des PME-PMI et drainent par convention, une bonne partie des crédits de fonds de la formation professionnelle (collecte du 0,3 dont elles assurent la gestion pour l'AGEFOS). Avec la décentralisation, elles bénéficient de Fonds Régionaux de la Formation Professionnelle, contrôlent directement 15 organismes de Formation en Midi-Pyrénées.

° Bien ancrées dans la bataille idéologique, elles souhaitent intervenir dans le circuit de l'information, comme la CCF de TOULOUSE qui est partie prenante du projet de TELEVISION PRIVEE sur sur la métropole régionale.

° Elles étudient, préparent le patronat (CCI TOULOUSE) à affronter par exemple les groupes d'expression dans les entreprises.

° Elles ont mis en place sur la Région un indicateur statistique mensuel, d'observation de marchés et une banque de données, des possibilités de commercialisation à l'étranger, notamment l'ESPAGNE...

Par la-même, elles définissent certains types de production, certaines productions. Elles participent donc de manière importante aux orientations économiques de la Région.

° Elles ont créées dans les régions, L'ARIST, chargée de tenir informés les patrons des innovations technologiques.

° Elles disposent dans chaque département d'un service d'assistance, de réglementation sociale, fiscale...

° Elles organisent le SITEF (SALON INTERNATIONAL DES TECHNIQUES ET EMPLOIS DU FUTUR). Elles vont gérer la future ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE à TOULOUSE ...

Gâchis : 100 milliards de francs perdus chaque année
déficit budget 86 : 66 milliards

**Lutter à l'entreprise
contre la crise**

CGT



★ DES C C I EN MUTATION :

Ce n'est pas un hasard sur les dernières assises nationales des CCI ont placé pour thème central de leur réflexion: "Ce qui change dans l'environnement des entreprises" et " ce que peuvent faire les Chambres pour aider les entreprises à assurer cette mutation".

Michel BENECH, Responsable à la CCI de la HAUTE-GARONNE le précise : "l'heure est à la décentralisation, donc à l'intensification des initiatives avec les collectivités (locales), notamment les communes. Je crois, je souhaite vivement en tout cas, qu'une nouvelle ère de coopération s'ouvre".

En effet, les CCI sont elles aussi confrontée avec l'aggravation de la crise. La politique d'abandon de secteurs entiers, mines aluminium... n'est pas sans effet sur les PME nombreuses dans notre Région.

Des CCI comme celles de CASTRES et MAZAMET ont réagi négativement lors de la création des pôles de conversion, qui conduisent à concentrer les efforts publics- quand ils existent - sur une zone au détriment du reste du département.

Financièrement, elles subissent les effets de la casse par la baisse de la taxe professionnelle, d'autant qu'avec la baisse de l'activité économique, les frais de gestion des grands équipements (entrepôts, ports...) s'alourdissent.

Face à ces difficultés, la stratégie mise en oeuvre par les CCI est un désengagement de la gestion des grands équipements, pour se concentrer sur leur mission de conseil économique et d'assistance aux entreprises, des collectivités territoriales et de formation.

Georges FARRE, Président de la CCI de TOULOUSE, le précise dans l'éditorial de son journal de juillet 85: "Désormais, vous rencontrez votre Chambre de Commerce et d'Industrie au travers de ses actions, de ses performances, et des perspectives d'avenir et des nouveaux services qu'elle met à votre disposition."

Le patronat redoute que les collectivités, communes, Conseil Général, Région, soit plus sensible que l'état aux luttes populaires, contre la fermeture d'entreprises... C'est pourquoi, le patronat par, entre autre, le canal des CCI veut faire des collectivités locales et territoriales pour les neutraliser, les orienter dans le sens de leurs intérêts.

C'est donc un terrain de lutte et d'intervention nouveau dans le sens que nous avons laissé souvent le terrain des CCI à découvert, mais aussi nouveau dans le sens où face à leur nouvelle stratégie, comment allons nous intervenir pour modifier le rôle des CCI pour en faire des outils utiles à la création d'emplois.

La précarité/le temps partiel/le travail de nuit

ÇA SUFFIT !

Les femmes ont assez trinqué

Luttez CGT



★ TRANSPARENCE DANS LA GESTION :

Intervenir, nécessite de connaître. Il faut localement dans les départements, les UL, obliger les CCI à débattre publiquement de leurs choix qu'elles effectuent (accès aux études réalisées, aux informations qu'elles possèdent et des choix de gestion qui découlent de ces informations).

L'origine des financements dont disposent les CCI et leur utilisation, les multiples conventions passées avec les organismes publics doivent être connus travailleurs.

★ LES NOUVELLES COOPERATIONS :

N'est-ce pas le rôle privilégié des CCI que l'organiser des relations entre entreprises, de mettre en commun des équipements?

Leur rôle dans la mise sur pied des filières cohérentes (bois, textile) peut-être à cet égard, important.

Au lieu d'investir très fortement dans la recherche de marchés internationaux (la Chambre Régionale participera à la foire internationale en 1986), comme l'amplifient de nombreuses CCI, n'est-il pas plus logique et moins coûteux pour elles de se consacrer à la reconquête de marchés intérieurs et à la mise en oeuvre d'actions pour y parvenir, comme les marchés du verre, du zinc, ou du coke par exemple, pour la VOA, VIEILLE MONTAGNE, et la COKERIE DE CARMAUX.

De même, elles peuvent avoir un rôle positif dans la diffusion des technologies nouvelles, dans la modernisation des entreprises.

Or, actuellement, les CCI recrutent à la demande du CNPF des spécialistes de la flexibilité du travail pour réduire l'emploi.

★ FORMATION PROFESSIONNELLE

Elles assurent la collecte, la gestion des fonds Formation Professionnelle des PME-PMI adhérentes à l'AGEFOS-PME dans le cadre des sous-sections de FAF départementales.

Le produit financier de cette collecte pour 1984 représentait près de 50 millions de francs (cotisation 84 + report des fonds 83 non utilisés).

Ce transfert de gestion de l'AGEFOS vers les CCI est financé au taux de 10 % du montant de la collecte des cotisations.

Elles interviennent directement dans des actions de formation professionnelle avec leurs propres organismes. A ce titre, elle drainent des fonds provenant du budget régional formation professionnelle (Etat+Région).

Quelles priorités donnent-elles dans la Formation ? Mènent-elles une politique équilibrée entre secteur, ou privilégient-elles des formations style tourisme, gestion, création d'entreprises, au détriment d'emplois qualifiés pour les industries, les mutations technologiques en cours ou à venir, notamment celles de haute technologie.

Il faut noter que dans le cadre des FAF (organismes paritaires), siègent dans chaque département, des représentants de la C.G.T. C'est un moyen de savoir, de connaître d'intervenir.



Sur la base des propositions concrètes élaborées dans les entreprises, les branches professionnelles, pour le maintien, le développement de l'emploi, il faut agir pour faire la clarté sur le contenu des stages des CCI et de leurs organismes.

★ LES GRANDS EQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURE

Ils participent au renforcement des tissus économiques existants. La construction d'équipements lourds (zônes aéro-portuaires, stockages...), demande des années de recherche, de gros moyens financiers. Leur sous-utilisation est un gâchis pour l'économie.

Mais il ne peut y avoir un bon fonctionnement de ces équipements sur des déserts industriels et économiques.

C'est donc de l'intérêt même des CCI qui gèrent de nombreux grands équipements, de favoriser l'implantation d'industries nouvelles, créatrices d'emplois et de richesses.

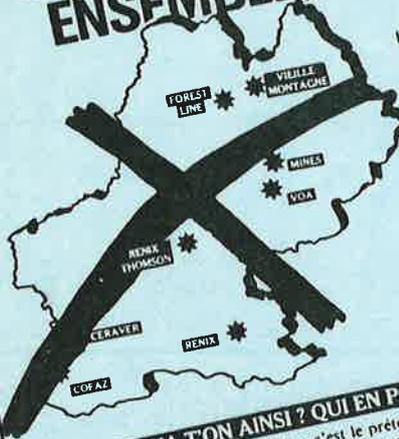
Comme on vient de le voir, le rôle des CCI est immense sur de nombreux aspects. Intervenir auprès d'elles en terme de lutte, peut et doit amener à ce que le monopole patronal sur les CCI ne soit pas inéluctable.

C'est un des enjeux des luttes dans les Régions.

LA CRISE
bloque,
écrase,
étouffe
respiérons
CGT

cgt

VOUS AIMEZ LE TOUR, VOUS AIMEZ LA RÉGION : ENSEMBLE, FAISONS QU'ELLE VIVE



Plus de 100 000 chômeurs, des milliers de jeunes sans perspectives. La situation s'aggrave, la casse s'accélère. Toutes les catégories de salariés, tous les secteurs sont touchés ou menacés :

- Les plus modernes : suppressions d'emplois à Thomson-Espace, grand succès d'Airbus, mais diminutions d'effectifs à l'Aérospatiale...
- Les fleurons de la région : Verrerie Ouvrière d'Albi, cokerie de Carmaux, Vieille Montagne à Decazeville...
- Ceux porteurs d'avenir et d'emplois : Renix Foix et Toulouse, filiales de Renault, la Ceravar à Tarbes, Pâchiner Aluminium, Forest Line à Capdenac...
- La fonction publique, les hôpitaux, les PTT : les personnels et la qualité des services diminuent...
- Et ce au moment où les attaques contre la protection sociale s'accroissent, et où le pouvoir d'achat baisse de plus en plus, dans une région où existent de nombreux bas salaires.

Nous n'inventons rien, ce sont des faits !

MAIS OU VA T'ON AINSI ? QUI EN PORTE LA RESPONSABILITÉ ?

- La modernisation c'est le prétexte aux restructurations, aux suppressions d'emplois, aux exportations de capitaux, à toujours plus de profit.
- L'élargissement de la communauté européenne va amplifier gravement cette situation.
- Patronat et gouvernement non seulement vous trompent, mais portent la responsabilité de tels choix dans tous les domaines de la vie économique et sociale.

POUR EUX, CA VA !

- Profits des entreprises : + 24 % en 1984, + 70 % en 3 ans !
- Record de la bourse : 13 milliards de dividendes !
- 1 100 milliardaires en Midi-Pyrénées... et pourtant les investissements productifs baissent.

FATALITÉ ? NON, D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES

- Les sommes énormes englouties pour fermer les entreprises, pour les gâchis, on peut les utiliser autrement.
- On importe 50 000 tonnes de zinc en France, pourquoi ne pas moderniser Vieille-Montagne au lieu de casser ?
 - 170 000 tonnes de bouteilles sont importées ? Pourquoi ne pas moderniser et développer la production de la Verrerie Ouvrière d'Albi comme le propose la CGT, ce que refuse le gouvernement.
 - Tout le monde est d'accord pour affirmer que le charbon est une matière première d'avenir. Il faut arrêter la liquidation de Carmaux, développer la cokerie et ouvrir le chantier de la découverte.
 - C'est aussi vrai de multiples entreprises de la région. Mieux vaut payer des travailleurs que des chômeurs.

POUR IMPOSER CELA, NE BAISSONS PAS LES BRAS : LUTTONS

- C'est de votre sort dont il s'agit, de votre avenir. L'idée «qu'on ne peut pas en rester là» grandit dans le pays.
- Gagner c'est possible, l'échec des négociations nationales avec le CNPF, dangereuses pour tous les salariés entre autre le prouve, c'est quelque chose d'encourageant.
- Notre région est riche de ses hommes, de leur savoir faire, de sa culture, de ses industries.

SON AVENIR, VOTRE AVENIR DÉPEND
LA CGT AGIT POUR VIVRE, TRAVAILLER ET DÉCIDER
ENSEMBLE LUTTONS POUR QUE MIDI-PYRÉNÉES

40 000 TRACTS DU COMITE
REGIONAL, DIFFUSES SUR
LES DEUX ETAPES DU TOUR

UNE DELEGATION DES VERRIERS CGT
DE LA VOA SUR LE PODIUM, REMETTENT
UN CADEAU A BERNARD HINAUT,



METRO A TOULOUSE

tramway ou VAL

6 Pour la CGT, les vraies questions

Depuis plusieurs mois l'UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. par plusieurs conférences de presse, le COMITE REGIONAL C.G.T. par son intervention au C.E.S.R., sont intervenus sur la question des transports dans l'agglomération toulousaine.

A la veille de choix qui vont engager TOULOUSE et sa population pour plusieurs décennies, l'UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. DE LA HAUTE-GARONNE et le COMITE REGIONAL C.G.T. tiennent à rappeler un certain nombre de points:

- un tel débat public aujourd'hui qui n'est pas sans arrières pensées et surenchères politiques, se déroule alors que la population toulousaine a été, depuis le début, tenue à l'écart des études faites sur les modes et moyens de transports sans qu'on lui demande son avis et ses aspirations. Une telle attitude est anti-démocratique et intolérable.

Une grande partie des populations salariées, par la spéculation et par la politique d'urbanisme, a été rejetée vers la périphérie. Rajouté à cela l'insuffisance, parfois l'incohérence des transports collectifs, la mise en place d'un nouveau mode de transport s'impose.

Pour la C.G.T., le choix technique est important, mais il est loin de se suffire à lui seul. Il est en effet nécessaire de connaître les mesures d'accompagnement autour du projet. C'est-à-dire, quels moyens pour une trame cohérente et satisfaisante des transports collectifs.

Sur l'importance des investissements en jeu, un risque réel existe, d'entraîner une dégradation du pouvoir d'achat des salariés, des familles modestes, par le biais de l'augmentation des impôts locaux, du coût du titre de transport. Dans les coûts, doit être pris en compte l'ensemble des éléments afférents aux nécessaires modifications des différents modes de transport collectif dans l'agglomération.

Au niveau des ressources, il est important que l'Etat, la Mairie, le Conseil Général et le Conseil Régional, précisent rapidement leurs intentions qui auront des incidences sur le niveau des emprunts. Là aussi, comment la population toulousaine va-t-elle donner son avis?

Il est tout à fait anormal que les personnels de la SEMVAT n'aient pas été associés à ces différents projets, tenant compte qu'ils sont directement concernés. Il est urgent et nécessaire que leurs propositions soient débattues et prises en compte.

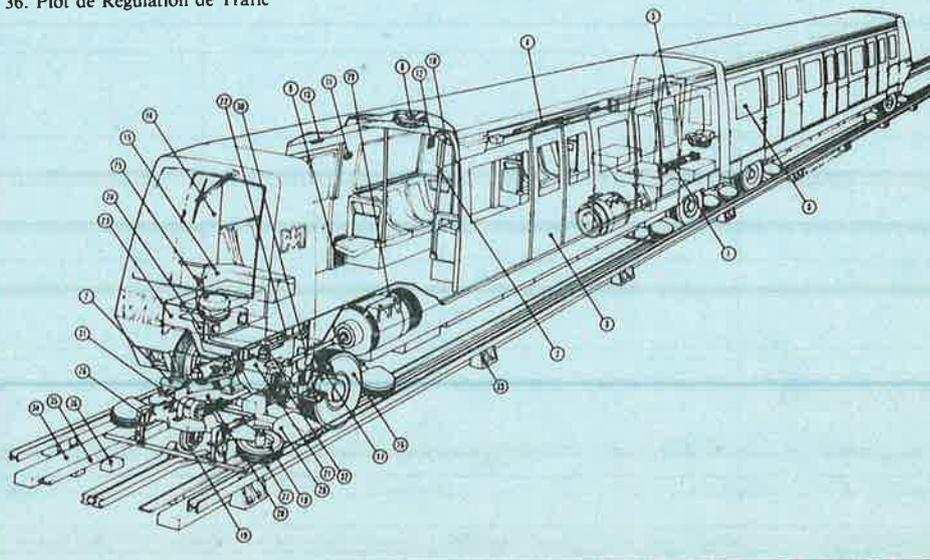
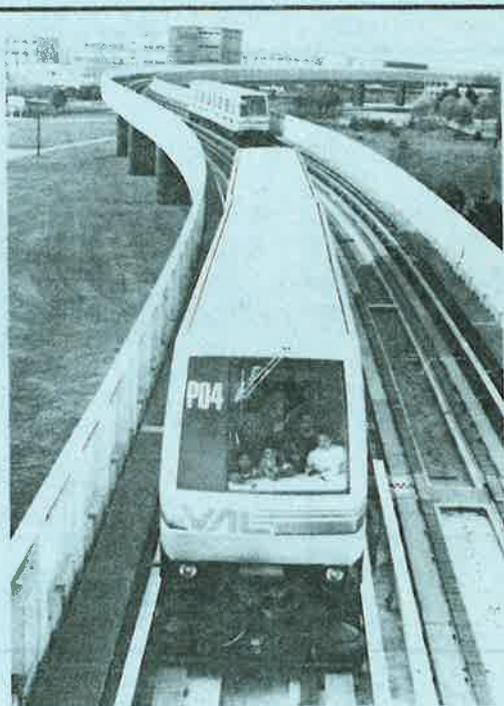


Telles sont là quelques-unes des nombreuses questions qui concernent les toulousains, et que la C.G.T. pose.

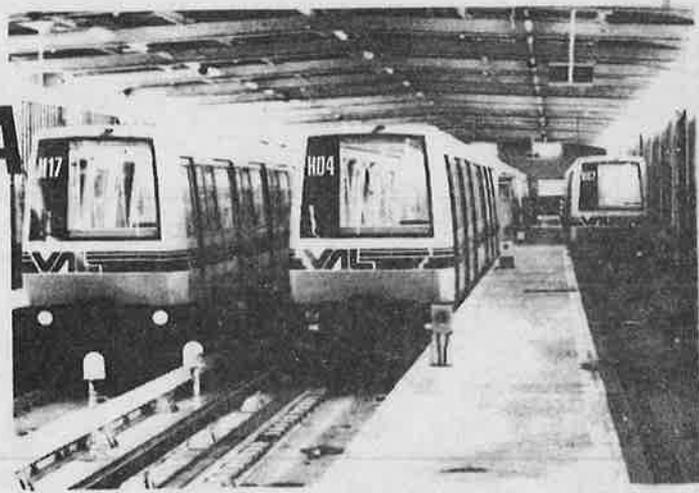
On peut s'interroger sur la précipitation de la C.F.D.T. et F.O., volant au secours d'opérations politiciennes, pour prendre position, sans s'interroger sur ce que cela va leur coûter et comment les propositions des traminois sont prises en compte. Il faut y répondre et sortir les vraies questions du débat des salons feutrés.

Au-delà d'artifices tentant de faire croire à la population toulousaine qu'elle est informée, de telles décisions ne peuvent se prendre sans son avis. De mauvais choix seraient trop lourds de conséquences pour elle.

1. Barres d'Attelage
2. Attelage Automatique
3. Portes d'Accès
4. Manœuvre des Portes
5. Porte d'Intercirculation
6. Baies vitrées
7. Barres d'appui
8. Ventilation Mécanique
9. Chauffage
10. Luminaires
11. Sonorisation
12. Appel d'urgence
13. Poignée d'évacuation
14. Armoire d'Automatismes
15. Pupitre Manuel (vitesse réduite)
16. Pneumatiques
17. Roue de Sécurité
18. Route de guidage
19. Galet d'Aiguillage
20. Cadre de guidage
21. Pont Moteur
22. Bielles de Traction
23. Châssis
24. Traverse Danseuse
25. Suspension Pneumatique
26. Traverse chasse-corps
27. Barre de guidage et Rail d'Energie
28. Frotteur
29. Moteur de Traction
30. Transmission à cardans
31. Cylindre de Frein
32. Disques de Frein et Plaquettes
33. Isolateur
34. Piste de Roulement
35. Tapis de Transmission
36. Plot de Régulation de Trafic



LE METRO A TOULOUSE



7

Aujourd'hui des choix ont été faits. Mais, toujours sans information réelle et encore moins, concertation.

Nos exigences demeurent, et nous devons agir pour les concrétiser.

LE V A L ETANT CHOISI,

quelques données techniques comparatives des deux systèmes qui étaient en présence.

Données résultant de l'étude réalisée avec la participation de la SOFRETU (SOCIETE FRANCAISE D'ETUDES ET DE REALISATION DE TRANSPORTS URBAINS (filiale RATP), de l'A V A T (AGENCE D'URBANISMES DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN), et différents services techniques concernés.

ooo_oooo

	<u>V A L</u>	<u>TRAMWAY</u>
	VEHICULE ENTIEREMENT AUTOMATIQUE CIRCULANT SUR DES VOIES ENTIERE- MENT PROTEGEES.	VEHICULE A CONDUITE MANUELLE POUVANT INDIFEREMMENT CIRCULER SUR DES VOIES FERREES OU PRIO- RITAIRES.
	★	★
Longueur totale des lignes		
A	9 kms, 115	11 kms, 345
B	7 kms, 870	9 kms, 150
Nombre de Stations (voir schéma)		
A	15	18
B	14	14
Nombre de véhicules roulant par ligne	23	30
<u>Capacité d'une rame</u>		
LIGNES A ET B	154 lignes A et B	376 ligne A 188 ligne B
<u>Fréquence des passages des rames :</u>		
Heures de pointe	2 ' ligne A 3 ' ligne B	5 ' lignes A et B
Heures creuses	4 ' ligne A 6 ' ligne B	7 '30 "
Heures de nuit	6 ' ligne A 9 ' ligne B	15 ' "



	<u>V A L</u>	<u>TRAMWAY</u>
<u>Temps de trajet :</u>		
Centre Régional MIRAIL- JOLIMONT(en bus aujourd'hui environ I H 30)	17 ' 3 "	24 ' 5 "
CHU RANGUEUIL-CASANOVA	15 ' 7 "	21 ' 5 "
<u>Estimation Trafic</u>		
<u>Total prévisible:</u>		
<u>Voyages/jour</u>		
1ère Ligne 1993 BUS 199 000 voyageurs	286 000 voyageurs	259 000 voyageurs
2ème Ligne 1998 BUS 202 000 voyageurs	351 000 voyageurs	306 000 voyageurs
<u>Coût d'investissement:</u>		
A	2 170 millions	1 900 millions
B	1 840 millions	1 210 millions
<u>Coût d'Exploitation :</u>		
1998	101, 05 millions	104,84 millions
<u>Recettes Prévisibles :</u>		
1998	111, 46 millions	81,80 millions
<u>Effectifs actuels :</u>		
1345 dont 961 roulants Prévu Ensemble SEMVAT y compris TRAMWAY		
1992	1237	1224
1997	1187	1190

Il ressort de cette étude que le tracé VAL dessert mieux les grands quartiers populaires et qu'il offre une plus grande rapidité, régularité et sécurité de déplacement avec économie de temps.

Cela étant, toutes les questions et les remarques formulées par la C.G.T. au niveau départemental et régional demeurent et conservent toute leur valeur et signification

➤ RAPPELS DES PRINCIPES POSES ET DEFENDUS PAR LA C.G.T. :

(voir Conférence Presse UD DU 7 MARS- C.E.S.R. DU 6 MAI -COMMUNIQUE UD ET REGION 9 JUIL.)

- * mise en chantier d'un axe lourd souterrain, alliant complémentarité et cohérence avec les modes existants (lignes autobus-SNCF),
- * des transports qui allient confort, rapidité, régularité et environnement à visage humain,
- * prise en charge des cartes de transport des salariés par les employeurs,
- * pas de surcharge fiscale et de tarifs même sous-couvert de transferts,
- * garantie et développement de l'emploi qualifié avec statut unique pour les personnels,
- * mise en place des formations nécessaires pour les salariés,
- * retombées économiques et sociales pour la Région, avec la réalisation des travaux par des entreprises régionales.

Juillet-Août 1985

ENTREPRISES
MIDI-PYRENEES

Le mensuel de l'Union Patronale
Midi-Pyrénées



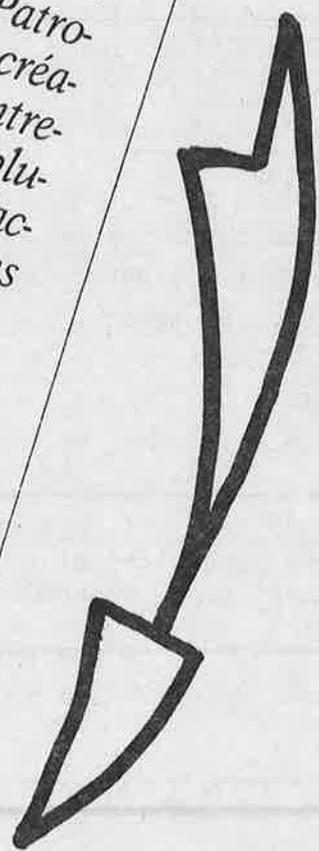
«ART ET ENTREPRISE»

créée par
Dominique Baudis
et
Alain Géraud



DOMINIQUE BAUDIS, maire de Toulouse, et Alain GERAUD, président de l'Union Patronale Midi-Pyrénées viennent d'annoncer la création d'une association pour le Mécénat d'Entreprise. Cette association était à l'étude depuis plusieurs semaines. Mais elle trouve un champ d'action plus étendu dans les nouvelles dispositions légales.

Elle s'intitule «Arts et Entreprises». Les deux fondateurs en sont les co-présidents. Le vice-président délégué est M. le professeur Pierre PUEL, maire-adjoint de Toulouse, délégué à la culture.



PROJET DE PROGRAMME D'ACTION - 42° CONGRES CONFEDERAL

- 1 - 4 - 5/88 Concernant le mécénat d'entreprise présenté comme indispensable au financement de la vie culturelle nationale, la CGT précise :
- 1 - 4 - 5/89 — la forme élémentaire du mécénat doit d'abord se traduire par une augmentation substantielle des subventions accordées aux Comités d'Entreprise pour la mise en œuvre de leurs projets culturels ;
- 1 - 4 - 5/90 — toute décision de mécénat devrait être soumise à l'avis du Comité d'Entreprise ;
- 1 - 4 - 5/91 — le mécénat d'entreprise, étranger aux politiques françaises, ne saurait se substituer au financement public qui devrait assurer un pluralisme réel des expressions culturelles qu'elles relèvent de l'art ou de la littérature, des sciences ou des techniques.

CARMAUX

LES GRANDES DECOUVERTES

NE SONT PAS UNE FIN EN SOI

9

Le projet des deux grandes découvertes de CARMAUX est un projet industriel financièrement rentable sans aide de l'Etat.

Il assurerait le maintien de 500 à 600 emplois pendant 25 ans au moins. Il constituerait une vitrine de notre savoir minier mis au service de technologies nouvelles, afin d'utiliser pleinement les richesses nationales.

Seul projet minier à réunir à la fois toutes ces qualités dans un contexte précis. Il a fait l'objet de prises de positions favorables des plus hautes autorités de charbonnage et de l'Etat. Plusieurs ministres, le Président de la République lui-même. Mais ce n'est pas un hasard: la lutte engagée par les mineurs de CARMAUX, avec la C.G.T., depuis plusieurs années en est la raison essentielle.

Ces mêmes mérites sont par ailleurs utilisés par les liquidateurs du charbon national qui, de reculs en reculs (prévisions en 81 - 30 millions de tonnes, en 84 - 18 millions de tonnes, pour arriver à 12 millions en 90), cherchent à justifier et faire accepter la cessation simultanée de toutes les autres activités actuelles des Houillères sur CARMAUX.

Pour autant, la réalisation de ce projet ne saurait être dissociée de l'avenir des autres activités de la Houillère. Des emplois y sont aujourd'hui condamnés: 1800 qui pourraient devenir 2400 si les travaux de la découverte n'étaient pas poursuivis et menés à bien. Ces craintes sont liées à des déclarations de R. HUC, P.D.G. des CHARBONNAGES DE FRANCE. Tout cela, au nom des seules considérations financières et de prétendus impératifs de réduction d'effectifs.

On ne peut accepter "le troc" consistant à proposer la découverte en contre-partie de la fermeture des autres activités. Cela se traduirait par une perte d'au moins 1800 emplois.

Il y a complémentarité entre découverte, fond, cokerie, centrale thermique et annexes. Celle-ci coïncide avec le développement de l'utilisation des ressources minières françaises, condition d'une désertification énergétique, dans le cadre d'une indépendance nationale.

A la C.G.T., nous disons, "d'accord avec la découverte" dont les travaux de terrain ont démarré en juin, mais, non à la suppression d'emplois, à la récession charbonnière, car c'est un atout économique indispensable à la Région, au Pays.



Les suppressions d'emplois n'ont jamais eues, en soi, aucune vertu, ni pour la santé des entreprises, ni pour celle des régions, l'actualité se charge de plus en plus de le prouver.

Une autre orientation est possible, il faut maintenir les emplois, les activités et créer d'autres richesses à base de charbon.

La rentabilité du charbon extrait à la découverte permettrait de diminuer nettement, voire même de supprimer le déficit de la Cokerie et de la Centrale; donc d'enrayer la prévision de fermeture relative à chaque établissement.

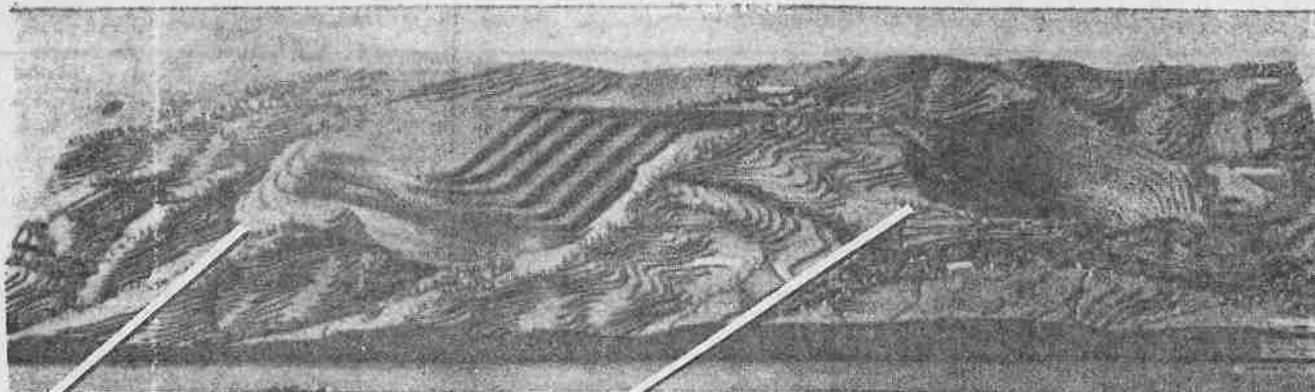
Il faut aussi pour cela :

- ★ developper les débouchés pour tous les produits, coke, gaz, sous-produits (CDF-Energie, la Région MIDI-PYRENEES, doivent s'en préoccuper)
- ★ faire la clarté sur les coûts, prenant aussi en compte les coût sociaux, (une expertise économique par un "Audit Externe" a débuté le 3 mai sur la Cokerie et la Centrale Thermique, cela après intervention de la C.G.T.)
- ★ de maintenir le fond, pour exploiter au maximum le produit de notre sous-sol sans gaspillage. (exploitation des couches dites profondes, côtes 314/425 non accessibles en découverte).
- ★ rénover la centrale thermique (coût de l'opération 6 millions de franc par daudières, coût certes, très important, mais qui garantirait une certaine autonomie électrique engendrant ainsi une sérieuse économie énergétique).
- ★ améliorer et étendre les services annexes. (la Houillère possède des ateliers et des locaux à usage industriel qui peuvent faire pâlir un grand nombre de PMI ou PME)

IL IMPORTE A L'HEURE ACTUELLE QU'UNE SOLUTION GLOBALE SOIT TROUVEE AFIN DE PRESEPVVER L'EMPLOI DE TOUS, AUX MINES DE CARMAUX.

le 2 AOUT 1985.

SYNDICAT C.G.T. MINEURS DE CARMAUX



Ténil : 180 hectares - 80 à 100 m. de hauteur sera après exploitation reboisé.

Découverte: diamètre : 1000 M. 116 Ha. 260 M. de profondeur après exploitation sera transformée en lac.

compte - rendu region CGT

delegation regionale de la mutualite

10

Celle-ci, avec la M.G.T. des HAUTES-PYRENEES et de la HAUTE-GARONNE, avait pour but de faire le point sur le Congrès de LYON (FNMF), afin d'informer largement militants(es) et travailleurs(ses), envisager les mesures à prendre pour développer la mutualité des travailleurs sur MIDI-PYRENEES.

CONGRES DE LYON

Sans entrer dans les détails techniques, sur lesquels il sera possible de revenir au cours d'un COMITE REGIONAL (vraisemblablement en Octobre), quelques éléments sur le fond.

Volonté affirmée de montrer qu'ils (FNMF) étaient porteurs de la pensée mutualiste.

Etablir un "code de bonne conduite de la Mutualité" sur la base d'un rapport non public (Rapport GRISEREAU)

- ° remise en cause du volontariat,
- ° accord avec compagnie d'assurance et caisse de retraites.

EN FAIT :

I°) On s'inscrit dans un processus de gestion de la crise. La protection sociale à laquelle sont attachés les travailleurs faisant l'objet d'attaques de plus en plus importantes de la part du capital et du pouvoir, on doit faire payer plus les salariés.

Dans ce cadre, la MGEN, puissante mutuelle au sein de la FNMF joue un rôle important.

- le pouvoir d'achat va stagner (!), il n'y aura pas augmentation des effectifs (!), il faut prévoir : financieriser les excédents, demander un supplément de cotisations (+ 50 %), rétablissement du I % etc... (BERGERON va dans le même sens le 29/7/85).

- refus même de l'idée de prévoyance (même si un accord sur cette question était intervenu en 78 entre FNMF, FNMT et toutes les organisations syndicales, avec des propositions, la mise en place d'un organisme de coordination qui n'a d'ailleurs jamais fonctionné).

Bref, on s'inscrit pleinement dans "le cadre", "la solidarité" et "le partage", une diminution directe des remboursements par la SS (présentement 50 % des médicaments sont remboursés à 40 % par la SECU).



Il faut noter aussi la préparation du terrain en amont. Ainsi, compagnies d'assurances et caisses de retraites (CRI, AGRR, CNRO...), interviennent directement dans le complément de remboursement dans l'illégalité, la pratique précède le droit :

2°) Casser la résistance de la FNMT. Les principes mutualistes qu'elle défend (I mutualiste = I voix), (structures de décisions au plus près des travailleurs(ses), les propositions sur la Prévoyance, les remboursements, la cotisation des ASSEDIC qui doivent financer la casse, etc...)

Ces orientations bien sûr ne peuvent être dissociées d'un ensemble. En particulier, ce qui vient de se passer récemment au niveau du relèvement de l'allocation chômage de fin de droit.

Il faut toutefois apprécier que cette volonté ne passe pas aussi facilement.

- Aussi le Congrès de la FNMF prévoyait 3 000 délégués,

- Ils étaient environ 2 000 et 1 200 au Congrès de l'Unité (organisé par la FNMT dans le même temps, dans la même ville).

- Au Congrès de la FNMF, la démocratie fut mise à mal, en particulier dans "le trillage des interventions": il faut dire à cet égard que les clivages ne sont pas ceux présentés au niveau des médias. L'écho de la démarche et des propositions de la FNMT, dépasse le cadre des "sensibilités", met en relief un certain nombre de contradictions.

- Enfin, la résolution du Congrès de la FNMF met un certain nombre de bémols par rapport au document préparatoire, même si le consensus de bonne conduite avec les assurances demeure.

Tout cela nous a amené à arrêter un certain nombre de propositions à faire au Secrétariat Régional et au Comité (information et accord de principe lors de la réunion de ces deux instances le 18/7).

1) nécessité d'avoir une expression C.G.T. de masse sur ces questions, sur la protection sociale, en lien avec le processus accéléré d'exploitation des travailleurs pour tenter de faire face à la crise.

2) communication et débat au cours d'un COMITE REGIONAL en présence des cdes ROUTABOUL, (REGION P.SOCIALE) - SALABERT et BEAUVAIS (MUTUALITE), afin d'élaborer des pistes de travail par départements (recensement des mutuelles affiliées à la FNMF, correspondant départemental, implantation des mutuelles des travailleurs etc...)

Présentement, l'existant est le suivant :

- HAUTES-PYRENEES, forte implantation,
- HAUTE-GARONNE, implantation moyenne,
- LOT, petite implantation,
- TARN, particularité, compte-tenu d'un très fort esprit mutualiste où la FNMF maintient un consensus avec la FNMT, même si la volonté d'en faire "une vitrine" est très forte.

Sur les autres départements, quasiment rien. Si ce n'est des appuis possibles avec les CAS, SNCF, LIVRE, certaines mutuelles de fonctionnaires.

3) faire parvenir aux UD et à la Région les documents de la FNMT (journaux etc...)

PREPARATION DE LA CONFERENCE NATIONALE DES FEMMES SALARIEES MESURES D'URGENCE POUR "ANTOINETTE"

11

Profiter d'AOUT et SEPTEMBRE pour relancer - en grand - la préparation de la CONFERENCE NATIONALE des 9 et 10 OCTOBRE, à NANTERRE, et mettre les "bouchées double" pour la diffusion d'"ANTOINETTE". Les outils ne manquent pas !

1°) LE DOCUMENT DE LA CE CONFEDERALE, diffusé au CCN et aux responsables de la politique féminine. Il est à populariser le plus largement possible.

2°) "ANTOINETTE" Notre magazine est porteur, depuis plusieurs mois, de la préparation, du débat de la Conférence et le numéro de SEPTEMBRE, avec entre autre, le document de la C.E., sera un des plus important.

POUR LA DIFFUSION, UNE REPRISE EN MAIN VIGOUREUSE S'IMPOSE.

☆ COMMANDER - dès maintenant et jusqu'au 20 AOUT, les numéros supplémentaires pour assurer, dans les meilleures conditions, la rentrée de SEPTEMBRE.

☆ ASSOCIER le Journal à toutes les activités de rentrée.

☆ PRENDRE DES DISPOSITIONS IMMEDIATES POUR REGLER LES DETTES.

3°) LA FLEXIBILITE AU FEMININ-

- prendre appui sur le travail très important réalisé,
- populariser largement, la déclaration du Bureau Confédéral,
- faire agir les travailleurs et travailleuses envers le Gouvernement, de façon à ce que les mauvais coups portés le 21 JUIN, ne soient pas concrétisés par des mesures législatives.

4°) Toutes ces dispositions de travail s'inscrivent, pleinement, dans les décisions du CCN.

- ° dans le plan de travail confédéral,
- ° dans la préparation de notre 42ème Congrès Confédéral.

DEBATTRE, ORGANISER L'ACTION, RENFORCER ET LIRE C.G.T., cela suppose dès maintenant, la prise de dispositions audacieuses, concrètes, impulsées et contrôlées.

12



FETE DE LA CGT DE LA HAUTE-GARONNE

28, 29
SEPTEMBRE

MONDONVILLE
Centre Marcel Paul

PROGRAMME EXTRAITS

SAMEDI 28 :

ACTIVITES SPORTIVES
FOOT - PETANQUE

16 H : MEETING AVEC LA PARTICIPATION
DE

**JACQUELINE
LEONARD**
SECRETAIRE DE LA C.G.T.

17 H : DEBAT - «FAIRE CLAQUER LA VERITE
AU FEMININ».

21 H ROCK : EDMOND ZABAL

22 H 30 : BAL DISCO

DIMANCHE 29 :

ACTIVITES SPORTIVES
CROSS - TENNIS - CONCOURS DE PECHE -
CYCLOTOURISME.

EXHIBITION RUGBY A XV
INITIATION PLANCHE A VOILE

16 H VARIETES

JESSE GARON

17 H : DEBAT «RENDEZ-VOUS DE LA
JEUNESSE QUI LUTTE» AVEC LA PARTICI-
PATION DU CENTRE CONFEDERAL DE LA
JEUNESSE.

21 H , BAL DISCO

BALS ANIMES PAR RADIO MON PAIS

Animation cité internationale avec le groupe
KANTUTA (musique des Andes).



← Bagnac
Toulouse

Cornebarrieu

Clinique
des Cèdres

CENTRE
MARCEL PAUL



EUREKA : DES ENTREPRISES REGIONALES VONT-ELLES PARTICIPER A LA MILITARISATION DE L'ESPACE ?

11

Les représentants des 17 pays Européens associés au projet EUREKA se réuniront de nouveau à l'automne.

Au fur et à mesure que se précisent les objectifs, le contenu et les moyens et que se succèdent des déclarations officielles, la nature profonde de ce projet qui concerne pour no re région les plus importantes entreprises, telles THOMSON, MATRA, RATIER, la SNIAS, EDF, ALSTHOM, les PTT ou les LABORATOIRES DU CNRS, apparaît de plus en plus clairement.

Ceci est repris par plusieurs médias régionaux qui présentent ce projet comme une chance économique pour MIDI-PYRENEES, ce qui est pour le moins contradictoire avec la casse d'une partie du tissu industriel régional touchant tous les secteurs.

Si le COMITE REGIONAL C.G.T. a réaffirmé lors de l'élargissement de la CEE qu'il se prononçait pour le développement de coopérations européennes dans la mesure où leur contenu, leur finalité, moyens et structures répondent aux besoins économiques et sociaux, renforçant notre maîtrise scientifique et technologique nationale, avec EUREKA, c'est autre chose dont il s'agit.

Présenté au départ comme une réponse technologique européenne à vocation civile à l'offre américaine de participation des industriels et états de la CEE au projet IDS de la "guerre des étoiles", les précisions apportées par le Ministère de la Recherche, de la Défense, le Président de la République, aux sollicitations pressantes de grands groupes tels MATRA, THOMSON, S.E.P. (ARIANE), confirment sans aucun doute la dimension, non seulement civile, mais à dominante militaire de ce projet en liaison avec le projet IDS des USA, en même temps qu'il constitue une base d'intégration européenne et atlantiste de l'essentiel de notre potentiel de recherche, développement technologique et industriel à finalité civile ou militaire.

S'appuyant sur un besoin réel de développement technologique ressenti par les salariés, les techniciens ingénieurs et cadre de la recherche et des entreprises de haute technologie, il s'agit en définitive pour la FRANCE et de ses différents partenaires de jeter les bases politiques, scientifiques, techniques, financières et institutionnelles de l'engagement dans le sillage du projet américain de la conquête militaire de l'espace.

Les conséquences de la mise en oeuvre de l'acceptation de fait de l'engagement de la FRANCE et de l'EUROPE dans un processus de militarisation de l'espace, aggraverait considérablement les risques d'anéantissement de l'humanité.

En second lieu, compte-tenu des besoins de financements et des relations industrielles qu'il implique, ce projet se traduirait par une militarisation renforcée du potentiel scientifique, technique du savoir faire dont dispose notre pays et notre région, au détriment des besoins économiques et sociaux.

En troisième lieu, il se traduirait par l'abandon de notre capacité et d'indépendance nationale à maîtriser nos décisions dans tous les domaines scientifiques, techniques et militaires et par conséquent à répondre à nos propres besoins dans les différents domaines qui concernent l'avenir de notre économie et de notre société.

Quatrièmement, en fonction des masses financières qu'il imputera sur le budget national de recherche, ce projet ne peut qu'entraîner de profondes restructurations des laboratoires mettant en cause les relations de coopération.

LE COMITE REGIONAL C.G.T. se prononce pour :

° un développement de notre potentiel scientifique, technique et industriel pour répondre aux besoins du marché régional et national en créant des emplois et qu'il ne soit pas détourné à des fins de militarisation de l'espace que ce soit, sous couvert de l'IDS ou d'EUREKA.

° que soient développées des coopérations à l'exemple d'AIRBUS, d'ARIANE, qui répondent à des besoins économiques et sociaux civils et renforçant notre capacité nationale à maîtriser les technologies nécessaires au redressement économique et social, de MIDI-PYRENEES et du Pays.



13

3 JEUNES DE MIDI-PYRENEES AU FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE

3 JEUNES DE MIDI-PYRENEES PARTICIPAIENT AU TITRE DE LA CGT
AU FESTIVAL MONDIAL DE LA JEUNESSE A MOSCOU :

- ANDRE BOUDE DES PTT DE MILLAU, LA CAMARADE
DOMINIQUE LOYD DES MUNICIPAUX DE TARBES ET
JEAN-MARC MERRAN DE L'UL DU MIRAIL A TOULOUSE.

AVEC SON COEUR ET SON ENTHOUSIASME, ANDRE BOUDE RACONTE A
SON RETOUR, LAISSONS-LE PARLER.

"Du 27 JUILLET au 4 AOUT, MOSCOU était la capitale de la
jeunesse du monde entier.

150 pays étaient représentés- 1985, comme tout le monde le
sait a été déclarée année de la jeunesse et des étudiants par l'ONU. Pour nous,
délégués à ce festival, cette semaine a été la concrétisation et la mise en commun
de tout ce qui a été fait dans chaque pays dans différents domaines, comme la lutte
contre le racisme, pour la paix, le droit au travail... mais aussi traduire concrète-
ment l'idée avancée par l'ONU.

La délégation française était composée de 600 mandatés
venant d'une trentaine d'organisations: CCJ- CGT. MJCF. JOC. MJC. FRANCAS, Associations
de jeunes pour la paix...

Nous étions donc 3 délégués de MIDI-PYRENEES dans la délégation
CCJ-CGT au nombre de 68 camarades.

Pour nous, le festival a commencé à MONTREUIL où nous avons
fait connaissance et constitué des groupes de travail par centres thématiques.

Nous avons choisi une quinzaine de centres de discussions,
centres qui nous paraissaient importants pour une organisation de travailleurs
comme la C.G.T.: Centre du Travail, femmes, lutte anti-impérialiste, amitié entre
les peuples, sport et autres.

Nous étions hébergés à l'HOTEL IKRENIA au centre de MOSCOU
au bord de la MOSCOVA, face au Conseil des Ministres et du COMECOM.

Le samedi a eu lieu la cérémonie d'ouverture au STADE LENINE.
Grandiose, supérieure à celle des jeux olympiques, d'après les observateurs. J'ai eu
la chance de participer au défilé avec 80 autres français.

Ce que j'ai ressenti en empruntant la piste est difficile à faire
partager. Vive émotion et frisson !

Imaginez 110 000 personnes scandant "FRANCE, FRANCE", des drapeaux bleus, blancs, rouges, au quatre coins du stade.

Cet enthousiasme de la foule envers notre pays est certainement dû à notre histoire, à ceux qui ont fait l'histoire, à ceux qui ont lutté depuis la Commune, à nos jours.

J'ai ressenti cela tout au long de mon séjour dans les discussions avec les jeunes soviétiques, en particulier.

J'ai suivi la discussion sur le sport, à l'INSTITUT NATIONAL d'URSS. Une merveille du genre, une ville dans la ville: piscine, stade, patinoire, centre médical. Je ne suis plus surpris des résultats des soviétiques dans les compétitions internationales. Sur ces installations, se cotoient les novices du sport et les internationaux. Les uns guidant les autres avec l'envie de s'améliorer certes, mais de se détendre aussi. C'est cela le sport de masse.

J'ai retenu une belle phrase: "Le sport est le muscle du cerveau". N'en oublions pas pour autant, les discussions pendant les 4 jours qu'a duré ce centre. Les thèmes majeurs ont été les suivants: le sport, ambassadeur de paix, l'avenir des jeux olympiques, discussions avec les sportifs de haut niveau, rencontres avec les responsables du sport en URSS.

J'ai oublié de dire, que le mot d'ordre principal de ce festival était: "TOUT POUR LA PAIX", et ce slogan est revenu dans tous les centres.

Le sport, peut-il être ambassadeur de paix? La réponse de tous les intervenants a été oui. Comment pourrait-il en être autrement, si les jeunes sur les stades représentant leur pays, s'apprécient et se comprennent?

L'avenir des Jeux Olympiques est menacé. Nous en avons discuté longuement. Menaces par certaines nations intéressées par le profit de l'argent, et qui réduisent à néant l'idée de COUBERTIN. Les J.O pourraient se dérouler là où ils ont vu le jour à ATHENES. L'idée intéresse beaucoup de gens.

Il est toujours intéressant de discuter avec un sportif de haut niveau, surtout avec des champions du monde, ou médaillés olympiques. Résumer ces discussions serait beaucoup trop long.



Les Français sur la Place Rouge

Je citerai une anecdote que nous a dite le gardien de l'équipe de HOCKEY sur glace d'URSS. Lors d'une tournée aux USA, un jeune américain lui pose la question suivante: "Lorsque vous perdez, est-ce que vous vous retrouvez au goulag?" Si ce sportif sur le coup a sourit, sa peine s'en était pas pour autant très grande.

Ceci étant dit, nous avons tout de même eu le temps de visiter MOSCOU. Cette ville est vraiment surprenante. D'abord pas de publicités sur les façades, et pour nous jeunes venant d'un pays capitaliste, intoxiqués de publicité, elle nous paraissait vraiment vide, rendue encore plus vide par le nombre d'espaces verts. J'apprécie énormément ces espaces libres. Les pelouses là-bas sont à la disposition des gens. On peut y faire la sieste ou s'amuser.

Bien sûr, la visite au MAUSOLEE DE LENINE avec le dépôt d'une gerbe, a été un temps fort. Depuis que j'entendais parler de ce mausolée et de cette place rouge, j'y étais enfin. C'est difficile de dire ce que l'on éprouve sur ces lieux.

Dès le début du séjour, j'ai connu deux jeunes soviétiques. Nous avons sympathisé et les parents de l'un d'eux nous ont invité à venir prendre le repas du soir.

J'étais heureux d'y être, empressé de connaître leurs coutumes, leur vie, de poser des questions sur leur pays. Au niveau de l'habitat pas de surprise, l'appartement et les meubles ressemblent aux nôtres.

Là encore, le fait d'être français les pousse à me poser de nombreuses questions. Ils m'admiraient presque, et ne croyez surtout pas que j'exagère. Ils venaient juste d'acheter cet appartement, et je saisis à mon tour l'occasion de poser des questions: le prix de cet appartement: 20 millions, salaire moyen en URSS 160 roubles. Surtout, ne faites pas la même erreur que moi, n'essayez pas de comparer à nos salaires, ce ne serait pas juste.

En effet, le gaz et l'électricité leur coûtent environ 3 roubles, soit 30 francs, le métro, 30 centimes pour traverser MOSCOU. L'alimentation n'est pas chère, les soins gratuits, ainsi que l'école et les garderies...

Il paraît que la musique et les films français n'arrivent pas jusqu'à MOSCOU. Désolé, ce soir-là, j'ai écouté du BALLAVOINE, du J. CLERC, ou encore JO DASSIN. Nous avons parlé cinéma de BELMONDO à DELON, de PERRIN à JUGNOT.

Cette soirée a été pour moi extraordinaire. J'ai pu découvrir une autre version de la vie soviétique et celle-là, je la crois, parce que je l'ai vue.

Je suis rentré seul à mon hôtel, et c'est très agréable de prendre le métro à minuit et se sentir en sécurité.

Bien sûr, je pourrais continuer. Le séjour a été si riche pour moi. Mon but, est de tout faire pour rétablir la vérité à l'égard de ce pays. Ce peuple, veut la paix, ce peuple vit, il n'y a pas de queue dans les magasins.

C'est l'imagination du capitalisme, embarrassé qu'il est par cet autre modèle de société, et il n'est pas au bout de sa peine, car les jeunes français qui étaient présents ont vu, d'autres iront et verront.

VIVE LA PAIX DANS LE MONDE,
VIVE LE SOCIALISME, MERCI
L'URSS.

André BOUDE



AU STADE LENINE LORS DE L'OUVERTURE DU FESTIVAL.

TRAIN DE LA QUALITE DANS LA REGION

LA QUALITE. POURQUOI FAIRE ?

Le passage en JUIN à TOULOUSE du "TRAIN DE LA QUALITE" a été l'occasion de manifestations, sur le problème de la qualité de la production industrielle, des conséquences sur l'activité économique, les retombées sociales d'emploi et de salaires, de conditions de travail.

Pour la C.G.T., la qualité est à la fois un objectif pour développer l'emploi, enrichir le travail, responsabiliser les salariés à tous les niveaux. Mais aussi, dans la situation actuelle, un masque sur les responsabilités des entreprises, des financiers, des pouvoirs publics, dans l'aggravation du chômage, la baisse du pouvoir d'achat, les reculs des couvertures sociales.

Aussi la C.G.T., ne peut s'étonner quand les propositions avancées par les conclusions de la commission gouvernementale, en restent aux stimulations, aux "changements des mentalités", aux "cercles de qualité", présentés comme la panacée, la solution miracle.

Ces propositions, ne sont qu'un volet de la nécessaire amélioration des produits pour les objectifs que nous préconisons de reconquête du marché intérieur, pour des débouchés nouveaux à l'exportation.

Des mesures réelles doivent être prises, en particulier :

- * la formation professionnelle, financée à moins de 2 % par les entreprises, doit être multipliée par 3, si l'on veut des salariés adaptés aux techniques actuelles et futures.
- * la qualification par la reconnaissance des diplômes et des expériences acquises, par des salariés en fonction.
- * la prise en compte des propositions des salariés à tous les échelons, sans discrimination ou mise à l'écart, dans le cadre des "Conseils d'Ateliers ou de Bureaux", tels que les a institués la loi AUROUX.

A ce sujet, et sans en faire le procès, situons les limites des "Cercles de Qualité" et de leurs résultats par l'exemple de RENIX, qui en 1984, s'est vu primé pour son activité dans ce domaine, mais qui dès 1985 annonce la fermeture de centres et des licenciements et du chômage partiel (FOIX, BOUSSENS, LE MIRAIL).

- * En améliorant en parallèle les conditions de travail des salariés dans les entreprises, dans les ateliers.
- * en prenant des mesures pour stopper un véritable trafic de produits de deuxième qualité, ou de rebus, aux profits particulièrement juteux.

La lutte pour la qualité passe par l'amélioration de l'emploi, l'arrêt de la casse d'entreprises, de démantèlement de secteurs de pointes, l'utilisation et la rémunération correcte des compétences des jeunes diplômés, qui sont aujourd'hui contraints au chômage.

La qualité résultera de la prise en main par les salariés dans leur lutte de l'ensemble de ces problèmes.

NE LAISSEZ PAS

VOS SYNDIQUES SANS RIEN



DEMANDEZ
L'AUTOCOLLANT
DANS VOS U.L.U.D

